

Refonte de la licence pro « techniques du son et de l'image »...

De niveau bac + 3, la Licence Pro se prépare en lycée, IUT ou dans les universités. Réformée fin 2019, la durée de la licence pro varie en fonction des différents niveaux d'entrée possibles : bac, parcours de formation de 1er cycle d'études supérieures sanctionnés par 30 à 120 crédits : DEUST, BTS/BTSA, parcours de licence... Accessible à compter de la rentrée 2021 après le bac, la licence professionnelle est un bachelier universitaire de technologie (BUT) lorsqu'elle est préparée en IUT et organisée en 180 crédits ECTS (3 ans). Le diplôme universitaire de technologie (DUT) devient alors un diplôme intermédiaire du BUT, et s'inscrit dans l'uniformisation des diplômes au niveau européen qui n'était pas effective dans nos spécialités...

Etat des lieux...

Pas de concerts debout pour l'instant...

La Ministre de la Culture a émis un avis défavorable à la reprise des « concerts debout », et ce déjà avant la constatation que le nombre quotidien de cas enregistrés ne baissait plus... Cela commence à inquiéter sérieusement les organisateurs des festivals du printemps, tels Sons d'Hiver, mais aussi les événements « montagnards » tels le Printemps de Flaine ou Rock the Pistes, sur le domaine des Portes du Soleil... Double peine, pour ces lieux où la réouverture des remontées mécaniques reste pour l'heure, suspendue... Les inquiétudes commencent aussi à monter à Bourges, un peu plus tardif dans la saison, mais pour lequel l'organisation ne se décide pas du jour au lendemain...

Lieux culturels européens : deux poids, deux mesures...

Alors qu'il semble toujours bien peu probable que la ré-ouverture des lieux culturels français puisse avoir lieu rapidement et que de plus en plus de pays européens se réengagent dans des situations de confinement, l'Espagne et le Portugal ainsi que la Belgique, dans une moindre mesure, continuent à accueillir des spectateurs dans les théâtres, avec un protocole particulièrement strict et particulièrement bien suivi.

Mesures d'urgences : prolongation...

Le gouvernement a prolongé les mesures d'urgence pour les secteurs en sous-activité, notamment les discothèques, lieux de spectacle et événementiel. Les entreprises concernées peuvent bénéficier d'un dispositif d'accompagnement spécifique.

www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/mesures-secteurs-sous-activite-prolongee-fermetures#1

i-St@ge, les prochaines formations...

Le site i-St@ge est à jour ! Vous y trouverez notre programme de formations 2021, avec pour de nombreuses sessions,, des options présentiel et distanciel. N'hésitez pas à nous contacter !

Préparation au CCP à la gestion sonore.

L'évolution des styles musicaux et les conditions d'organisation des événements artistiques ont rendu l'utilisation de dispositifs d'amplification sonore de haute puissance de plus en plus courante. Le législateur a pris en compte ces problématiques qu'il appartient aux professionnels du spectacle de comprendre et appliquer. Le module fera le point sur la physiologie et les différentes pathologies résultantes d'une exposition à des niveaux sonores élevés, puis abordera les aspects législatifs et réglementaires, avant de proposer une analyse des moyens de protection et de prévention individuelle et collective. **Le 22 janvier 2021. Selon les demandes, la formation pourra être réalisée en distanciel.**

Prise de son « live » des instruments de musique.

La qualité des outils de traitement sonore permet de nos jours une restitution d'excellente qualité des instruments captés sur scène. Cependant, il est important de connaître à la fois les principes fonctionnels des instruments, les caractéristiques de jeu et le fonctionnement des équipements afin d'optimiser le couplage « instrument/ technique ». L'objectif du module est de permettre aux techniciens de comprendre les attentes des musiciens et à ces derniers d'appréhender les problématiques de la sonorisation. **Du 3 au 5 février 2021. Une session réduite en distanciel de cette formation existe. Nous contacter pour le planning d'organisation**

Sécurité des spectacles pour la licence d'entrepreneur.

Formation en distanciel, 28heures.

La licence d'entrepreneur du spectacle vivant et l'ordonnance de 1945 ainsi que la loi du 18 mars 1999 définissent le cadre dans lequel il est possible d'organiser des spectacles de manière régulière (article R7122-2). Au delà du cadre réglementaire, la licence définit les conditions nécessaires à la réalisation d'un spectacle en toute sécurité pour le public et le personnel technique intervenant. Le module de formation a comme objectif de faire le point et d'apporter les informations utiles à la bonne compréhension de la réglementation.

Les 4, 5, 8, 9 et 10 mars 2021.

De saines lectures...

En ces temps tourmentés, un peu de lecture ?? Le Magazine **Théâtre** n°24 est un reflet, sous la direction de Nicolas Marc, de la vie théâtrale française, O combien perturbée en ce moment... Un numéro chaque trimestre.

www.magazinetheatres.com

La fabrique du son signé par Laurent de Wilde et Terry Burrows retrace l'histoire de l'enregistrement et de la restitution du son. Il explore les quatre âges du son enregistré : acoustique, électrique, magnétique et numérique. Ed.TEXTUEL (2017).

Pour tous ceux que le son « en réseau » passionnent ou qui... ont toujours voulu en savoir un peu plus, il faut lire le « **Guide des Resaux Ethersound** » rédigé par NEXO ; évidemment, on parle des équipements de la marque, mais la description fort bien faite des principes généraux pourra servir à tous...

<http://www.techniquesdusson.com/ethersound.pdf>



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Éviter de se toucher le visage



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades